LA SAINT-MAMERT. — *Le* pompier légendaire qui faisait, jadis, le plus bel ornement de feu la garde nationale, le pompier en habit plastronné de velours, en bonnet à poil, en pantalon à grand pont ou à petit pont, en un mot, le pompier dit de Nanterre, n'existe plus que dans certaines petites villes amies de la *pompe*, où l'uniforme plus sombre du pompier moderne ne parait pas suffisant pour rehausser l'éclat des comices agricoles et des couronnements de rosières.

Aujourd'hui, presque toutes les compagnies de Sapeurs-pompiers ont adopté l'uniforme sombre et commode du magnifique régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris. Parmi celles qui ont pris pour modèle ce corps d'élite, la compagnie de Roubaix se fait remarquer, en première ligne, par sa tenue irréprochable, son excellente instruction, la rapidité et la promptitude de ses manœuvres. Elle a, d'ailleurs, à sa tête un homme actif, intelligent, persévérant, qui a déjà conquis par ses services l'estime de ses concitoyens et par ses études spéciales, une notoriété méritée parmi les officiers des corps de pompiers.

Nos braves pompiers peuvent se vanter d'avoir vaillamment célébré dimanche la Saint-Mamert.

Dès samedi soir, des salves d'artillerie ont annoncé la fête.

Dimanche, à midi, la compagnie a été passée en revue sur la Grande-Place par M. Paul Watine, adjoint, accompagné de M. le capitaine Lebon, président des *Sauveteurs du Nord*. M. Watine a remis à M. Seynave-Dupire la médaille d'or qui vient de lui être décernée par le gouvernement et lui a adressé quelques mots bien sentis de félicitations.

Une foule considérable assistait à cette cérémonie.

Les pompiers, précédés de la *Grande-Harmonie*, ont ensuite défilé devant l'Hôtel-de-Ville et fait leur promenade accoutumée en ville. Ils ont parcouru les rues du Vieil-Abreuvoir, Nain, de la Gare, de Blanchemaille, du Chemin de Fer, de l'Alouette, du Grand-Chemin, Saint-Georges. Leur attitude martiale, rehaussée par leur nouvel uniforme — uniforme qui leur a été enfin accordé au bout de quatorze ans — a produit une impression très-favorable sur le public.

A quatre heures, un gai banquet réunissait deux cents convives dans la grande salle de l'hôtel, décorée avec beaucoup de goût : mentionnons d'une façon spéciale les trophées d'armes et l'exposition des prix du concours de tir qui aura lieu aujourd'hui.

M. Paul Watine occupait la place d'honneur, ayant à ses côtés MM. le capitaine Florin et le commandant Deniau. Parmi les invités, figuraient MM. le capitaine Lebon, Arsène Senneville, membre de la commission municipale des pompiers, Richez, directeur des bâtiments municipaux, le capitaine Lebon, de nombreux délégués des pompiers de Lille, Tourcoing, Wattrelos, Croix Lannoy, des représentants de la *Grande-Harmonie* et de la *Grande-Fanfare*, des membres de la presse locale.

Le menu, parfaitement servi par les soins de M. Hénocque, était ainsi composé :

Potage jardinière
Tête de veau vinaigrette
Saumon sauce mousseline
Jambon sauce Madère
Gigot flageolets
Desserts variés
Fromage
Vins — café — liqueurs

Une animation cordiale a régné pendant tout le repas.

Au dessert, M. Paul Watine a porté un toast au chef de l'Etat, puis il s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Au nom de l'administration municipale j'ai l'honneur de vous adresser ses sincères remerciments pour votre zèle, votre abnégation et votre dévouement.

Je remercie particulièrement M. Deniau, votre digne commandant. Nous sommes heureux de voir à votre tête un homme de sa valeur. Il a pleinement justifié nos espérances.

Nous avons eu depuis quelque temps la satisfaction de remettre, à un certain nombre d'entre vous, des récompenses qui leur étaient légitiment dues; qu'ils reçoivent nos chaleureuses félicitations.

Grâce à l'initiative de votre commandant, un service permanent de garde de nuit rétribué a été établi; nous sommes certains qu'il donnera d'excellents résultats ; d'autres améliorations sont à l'étude et nous serons heureux de vous prêter notre appui.

Du reste, Messieurs, comptez toujours sur le concours sincère de l'administration municipale, il ne vous fera jamais défaut.

Je termine, Messieurs, je bois à votre cher commandant, à vos braves officiers et à vous tous.

Ces paroles, accueillies par les cris de : Vive la municipalité, ont été fort applaudies, puis M. le Commandant Deniau a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Comme l'année dernière, à l'occasion de la fête de St-Mamert, nous voyons se grouper autour de nous les représentants des institutions locales ou du voisinage auxquelles nous sommes plus particulièrement attachés par les liens de l'affection et du respect.

Nos camarades de Lille, Tourcoing, Wattrelos et Croix, nos musiques municipales, la presse locale, nos principaux services publics, ont bien voulu nous donner le témoignage traditionnel de leur sympathie en nous envoyant des délégués; nous avons enfin le plaisir de posséder l'excellent président des Sauveteurs du Nord, M. le capitaine Lebon, dont l'affection pour nous s'affirme si chaleureusement en toute occasion, et le très sympathique adjoint, M. Paul Watine, représentant l'administration municipale, qui nous a donné cette année tant de marques de sa bienveillante sollicitude. Que tous soient les bienvenus, nous sommes heureux et honorés qu'ils aient bien voulu prendre part à ce banquet,

L'année qui vient de s'écouler, Messieurs, comptera parmi les années les années les plus heureuses et les mieux remplies de notre Compagnie.

L'administration municipale a bien voulu apporter tant à notre installation qu'à votre situation matérielle des améliorations importantes qui témoignent du prix qu'elle attache à vos services ; pour ne citer que la principale, l'allocation d'une indemnité pour les *gardes de nuit, dont vous supportiez auparavant et la peine et les frais*, a été un acte de justice dont vous lui garderez une vive reconnaissance.

D'un autre côté, certaines mesures ayant pour objet de régulariser la marche du service en ont augmenté sensiblement les charges ; vous les avez acceptées avec une abrégation et un esprit de discipline auxquels je me fais un devoir de rendre pleine justice.

Je dois une mention particulière à la action des pompes à vapeur, qui a montré un dévouement, une ponctualité bien précieux dans l'exercice de ses attributions spéciales, eu égard au rôle important que jouent ces engins dans les incendies. L'installation de nos machines a été l'objet, sous la direction de notre intelligent et dévoué lieutenant ingénieur, M. Georges Pennel, de changements heureux, et nous aurions peu à envier aujourd'hui aux villes les mieux organisées pour la rapidité d'arrivée des secours, si l'état des finances municipales permettait la création à l'hôtel d'un poste permanent d'hommes et de chevaux.

Nous sommes donc, Messieurs, en sérieux progrès sur l'année précédente pour l'organisation et la marche générale du service.

Quant au courage, à l'esprit de discipline qui sont les qualités maîtresses d'un corps comme le nôtre, vous avez fait vos preuves dans la série d'incendies qui ont désolé la ville l'année dernière à cette époque ; sept fois en six semaines les sons lugubres du tocsin vous ont appelés au feu; votre zèle s'est montré à la hauteur des circonstances, vous avez supporté bravement les lourdes charges que le service vous imposait, et jamais peut-être les actes de courage dignes d'être cités n'ont été plus nombreux; aussi ai-je eu la satisfaction de voir récompenser par le Gouvernement, chose rare en une seule année, trois des plus méritants d'entre vous: MM. le capitaine Lansiaux, le sergent-major Seynave et le caporal Delattre.

Le capitaine Lansiaux avait, avec une bravoure chevaleresque, exposé sa vie, dans l'incendie de l'usine Wibaux-Motte, *pour sauver ses hommes*, témérairement engagés sous un mur croulant, dont les débris lui contusionnèrent gravement les deux bras.

Le caporal Delattre, atteint en plusieurs parties du corps par la chute du même mur, dût attendre près de deux mois dans son lit la guérison de ses nombreuses blessures.

Tous deux ont obtenu de M. le ministre de l'intérieur une médaille d'argent.

Quant au sergent-major Seynave, déjà titulaire de deux médailles d'argent, il a obtenu une médaille d'or que mon regretté prédécesseur avait sollicité pour lui il y a deux ans.

Les services de ce courageux et intelligent sous-officier ne se comptent plus ; son dévouement s'est signalé brillamment à Lille, à Tourcoing, à Roubaix, deux fois déjà il avait failli perdre la vie au feu, lorsque, à la suite de l'incendie Dequenne, il fut atteint d'une de ces maladies de poitrine si fréquentes parmi des hommes obligés comme vous de passer des nuits, exposés aux alternatives de chaud et du froid humide, et la Compagnie faillit encore une fois perdre *un de ses membres* les plus dévoués : *dernièrement* enfin, il était dans le service gravement brûlé aux mains.

Les récompenses honorifiques accordées à de tels hommes ne sont-elles pas bien méritées. Messieurs ! Assurément si, mais la compagnie tout entière a droit de s'en orgueillir de ces distinctions, accordées à des actions d'éclat qui sont comme des points brillants dans la série d'actes de courage dignes d'éloge dont nos travaux sont l'occasion, et vous pouvez croire que si elles ont pu être obtenues avec une facilité relative, la bonne tenue habituelle de la compagnie et la marche satisfaisante du service y ont contribué dans une bonne mesure.

Est-ce à dire que ce service ne laisse plus rien à désirer ? Non, Messieurs, il nous reste encore beaucoup à faire pour l'amener au degré de perfectionnement dont il est susceptible ; mais nous ne sommes pas des militaires uniquement occupés des affaires du corps, nous sommes des travailleurs ayant pour la plupart charge de famille : pour atteindre notre but, il nous faut donc du temps, beaucoup de persévérance et de bonne volonté. Nous n'en manquerons pas, Messieurs, nous poursuivrons l'achèvement de notre tâche lentement peut-être, mais avec une impassible volonté ; nous ne nous laisserons point endormir pardes éloges empreints d'une bienveillance excessive, s'il s'en produit; nous ne nous laisserons pas d'avantage émouvoir par les critiques injustes ou malveillantes dont nous pourrions être l'objet.

Si je parle de critiques malveillantes, Messieurs, c'est que quelques-uns d'entre vous se sont émus outre mesure, et bien à tort, de certains articles de journaux publiés ces temps derniers, et dont il convient de ne pas exagérer l'importance. A quoi cela se réduit-il en somme ?

Un monsieur pas content, il y en a toujours, et qui ne paraît pas porter les pompiers dans son cœur, se met un jour en devoir de nous décocher à tout propos sa prose dans les jambes; il s'adresse d'abord à un petit journal de la localité, puis, cette publicité ne lui suffisant pas, *à un journal Lillois, dont il a l'attention* d'envoyer des exemplaires sous bande et à ses frais à plusieurs personnes, tant il tient à ce qu'on le lise.

Ce monsieur, qui a soin de garder l'anonyme, se livre à des commérages sans fin sur les faits les plus simples, qu'il dénature à plaisir.

Projette-t-on quelque changement dans les attributions du personnel ? Aussitôt il insinue qu'il y a là quelque grosse anguille politique sous roche.

La section des pompes à vapeur procède-t-elle à ses manœuvres règlementaires après la journée de travail pour éviter de perdre un quart de jour? C'est qu'on veut cacher le mauvais état de ces machines, soumises à de continuelles et inutiles réparations ; il faut faire ces manœuvres en plein jour, et surtout appeler Sa Compétence M. le folliculaire à les contrôler !

Choisit-on pour adjudant un ancien sergent-major de l'armée? C'est une déplorable maladresse ! Ce monsieur avait sous la main un ancien lieutenant-colonel qui aurait bien mieux fait l'affaire !

Avouons, Messieurs, que j'ai complètement manqué de flair dans la circonstance, car enfin, ayant pour adjudant un lieutenant-colonel, vous comprenez bien que du coup je me trouvais élevé moralement au rang d'un général... pour le moins !

Eh bien ! Messieurs, voilà ce qui fait le fond de ces articles, avec quelques détails fantaisistes que l'on rédige les pieds sur les chenets, pendant que vous vous morfondez autour de l'incendie.

Quant à la forme, dame ! il faut convenir qu'elle n'est pas toujours polie; on y voit à côté de plaisanteries dont tout le premier je rirais volontiers si elles étaient plus spirituelles, des personnalités et des inconvenances de langage qu'un galant homme et un homme de bonne éducation ne se permet pas, surtout sous le masque de l'anonyme,

Tout cela, Messieurs, croyez-moi, ne mérite rien autre chose que votre dédain ; l'auteur lui-même cote la valeur de ses œuvres en évitant soigneusement d'en endosser la paternité.

D'aucuns ont voulu voir dans ces attaques l'intention *d'atteindre par dessus nos têtes l'administration* municipale et de lui créer de l'embarras, en jetant le découragement parmi les sapeurs-pompiers ; on aurait doublement tort s'il en était ainsi, d'abord parce qu'on n'atteindrait point le but visé, et aussi parce que les institutions comme la nôtre ne doivent être mêlées ni de près ni de loin aux luttes des partis.

Chacun de nous dans la vie civile est libre de ses opinions comme tout le monde; on ne lui demande et on n'a le droit de lui demander que de continuer à remplir les conditions exigées pour entrer dans nos rangs, savoir: être un honnête homme, un citoyen de bonne vie et mœurs.

Sous l'uniforme et dans le service, nous sommes des soldats du dévouement, nous n'avons et ne devons avoir qu'une politique, celle du devoir que nous nous sommes volontairement imposé de défendre nos concitoyens contre le fléau de l'incendie.

C'est dans cet ordre d'idées que je me place, Messieurs, pour vous proposer de réunir dans une même manifestation de gratitude et de respect les autorités sous lesquelles la loi nous a placés, M. le préfet du Nord et l'administration municipale, qui nous ont donné cette année des preuves éclatantes de leur sollicitude et de leur estime.

Les cris de : Vive le commandant, ont salué cette péroraison, et on a chanté un chaleureux vivat.

M. le capitaine Lebon s'est alors levé et a improvisé une de ces allocutions vibrantes de patriotisme et de noblesse de sentiments qu'il sait si bien dire. Après avoir fait, en termes éloquents, l'éloge des pompiers et notamment de ceux qui ont reçu cette année, des distinctions honorifiques il a rendu justice d'une manière très-flatteuse, à l'empressement avec lequel la presse relate les moindres traits de courage accomplis dans la région. Son beau discours, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, à soulevé des bravos bien justifiés.

Notre concitoyen Léon Broutin a chanté une chanson de sa composition très-bien tournée et où il vante les services des pompiers. Cette bluette a obtenu un vif succès.

Puis sont venus des toast des MM. le capitaine Lansiaux; Roger, commandant des pompiers de Croix; du capitaine Lebon qui a bu aux vétérans du corps; du capitaine Avettant.

M. Georges Caillot a proposé la santé du Cercle militaire, représenté par son président honoraire, l'estimable capitaine Florin.

Le banquet s'est terminé à huit heures et demie. Deux heures plus tard, commençait le bal dont les entrechats se sont prolongés jusqu'à l'aube.

Avant de terminer, nous devons complimenter le comité d'organisation à la tête duquel se trouvent MM. le lieutenant Bonnave-Pecqueur et l'adjudant Senneville. Cette fête a réellement été « une fête de famille » comme l'a si heureusement qualifiée, dans son discours, M. le capitaine Lebon.

Les réjouissances continuent aujourd'hui.

G. C.

Commissions municipales. — Les membres des 1re, 2e, 3e et 5e commission se réuniront à l'Hôtel-de-Ville le mardi 11 mai, à 6 h. du soir. Ordre du jour :

1. Cimetière communal. Agrandissement. — 2. Institution N.-D. des Victoires ; création de classes nouvelles. — 3. Désignation de deux conseillers municipaux chargés de procéder à la réception des travaux de pavage de la rue de la Chaussée et de la rue d'Italie. — 4. Epuration de l'Espierre. (*Lecture des rapports des commissions*)

Collége de Roubaix. — Un concours pour l'obtention de bourses et de demi-bourses, à l'institution Notre-Dames-des-Victoires, aura lieu le jeudi 13 courant, à deux heures précises, au siège de l'établissement, rue du Collège.

Les aspirants devront se faire inscrire à la Mairie (bureau des écoles) avant le 13, à midi.

Ceux qui désireraient obtenir gratuitement les fournitures classiques, en feront en même temps la demande.

Ne pas confondre. — M. Henri Fiévez, ancien artilleur de marine, nous prie de faire remarquer qu'il n'a rien de commun avec son homonyme, Henri Fiévet, dont nous avons annoncé l'arrestation jeudi pour un vol de bijoux.

Exposition des Arts décoratifs, organisée par la société artistique de Roubaix-Tourcoing dans son local de la rue de l'Alouette. — Ouverture le 1er mai. — Entrée, 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis; un franc, les autres jours de la semaine. — L'exposition sera ouverte de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

MM. les sous-officiers et soldats qui ont obtenu leur retraite avant la *promulgation de la loi de 1881*, sont priés de se rendre à l'estaminet de la *Barque d'or*, angle des rues de Lille et du Moulin, pour signer une pétition relative à l'unification des soldes.

Une minute, s. v. p. Le temps c'est de l'argent, nous le savons : c'est pour cela que nous vous prions de perdre une minute à lire cet article ; cette minute perdue vous fera peut-être gagner plus tard beaucoup d'argent que vous auriez dépensé en remèdes inutiles. — « *Saint-Gerand-de Vaux, par Bessay (Allier)*. Je souffrais de maux d'estomac et de ballonnements de ventre, j'avais aussi la bouche constamment pleine d'aeu; depuis, que je fais usage de vos Pilules suisses à 1 fr. 50 les ballonnements et les maux d'estomac ont disparu, je souffre beaucoup moins. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à faire de ma lettre ce que bon lui semblera. FERRIER, garde, aux Roux. » *Législation de la signature par M. le Maire de Saint-Gerand-de-Vaux.* 12706d

---

TOURCOING

Deux incendies à Tourcoing

Deux incendies considérables ont éclaté presque simultanément la nuit dernière.

Vers 1 h. 1/2 du matin le feu prenait dans les magasins de M. Fournier frères, négociants en laine filée, rue Winoc-Choqueel prolongée, et se communiquait avec une rapidité effrayante à la retorderie et à la teinturerie qu'ils exploitent, ainsi qu'à la maison d'habitation occupée par l'un des associés, M. Fournier-Descy.

Les secours arrivent promptement ; malheureusement l'eau manque et les pompiers sont forcés de rester longtemps dans l'inaction.

L'incendie tend à se communiquer à une habitation occupée par M. Urbain Masurel qui se trouve de l'autre côté de l'établissement en flammes, et dans le fond il menace quelques petites maisons et le tissage de M. Dumortier.

On n'a pour toute ressource que le jet d'une bouche à incendie placée dans la rue des Piats, assez loin du lieu du sinistre.

Enfin, à deux heures et demie, la pompe à vapeur fonctionne, mais l'établissement de MM. Fournier est complément anéanti et il faut se borner a protéger les constructions voisines.

Les pertes ne sont pas encore évaluées, mais elles doivent être importantes. Il y a assurance à trois compagnies, dont l'*Abeille* et la *Générale*.

M. Urbain Masurel, ayant ouvert ses portes pour faciliter les secours, a constaté la disparition de quelques bijoux que des *malfaiteurs*, profitant du bouleversement général ont probablement enlevé.

L'incendie de la rue Winoc-Choquel était dans *son plein quand le bruit court que le feu s'est dé*claré dans l'usine V. Valentin occupé par MM. Gutkind. En effet, une lueur intense s'aperçoit dans la direction de la place Thiers. Quand nous y arrivons, une *grande partie* de l'établissement est embrasée. L'usine, autrefois à usage de filature de lin, comprend actuellement filature de laine cardée, tissage de draps, teinturerie et apprêts.

Le feu, causé probablement par l'échauffement des matières grasses, a pris à l'extrémité de l'établissement, au rez-de-chaussée, dans la salle des préparations et, trouvant dans les produits travaillés un *aliment facile, a gagné*, en moins d'une heure, l'usine tout entière.

Le fléau menaçait d'atteindre le peignage de M. Lamon, distant de quelques mètres seulement du foyer de l'incendie.

Tous les efforts des pompiers se portent de ce côté et arrivent à conjurer le danger.

Pour l'établissement de M. Valentin, c'est un sinistre total.

A l'heure ou nous mettons sous presse, les pompiers de Roubaix, mandés par un express, arrivent avec une pompe à vapeur qu'ils mettent immédiatement en batterie.

Les pertes sont considérables. Il ne restera presque rien de l'usine qui était assurée pour 8 à 900 mille francs à une dizaine de compagnies.

(Détails complémentaires)

Au récit que nous en avons fait au moment ou ces incendies se produisaient nous avons quelques détails à ajouter.

La cause de l'incendie de la rue Winoc-Choqueel n'est pas connue : M. Fournier-Descy vit, en s'éveillant vers une heure du matin, que le feu avait pris près de la salle de machine, probablement au séchoir. Il s'empressa de mettre sa famille en sûreté dans le voisinage et quand il revint les flammes gagnaient déjà tout l'établissement et l'habitation elle-même.

Le manque d'eau a un peu occasionné le grand développement pris par cet incendie : la pompe métallique est restée longtemps dans la cour de M. Urbain Masurel sans pouvoir fonctionner faute d'alimentation. A l'intersection des rues Winoc-Choqueel et des Piats se trouve une prise d'eau qui fut utilisée par la pompe à vapeur et une autre bouche est située vis-à-vis de la filature de M. Falot : mais sur celle-ci les pompiers ne pouvaient pas, nous dit-on, adapter leurs tuyaux ; il ne serait pas inutile, pensons-nous, de multiplier les bouches à incendie dans une rue qui devient aussi industrielle que la rue Winoc-Choqueel.

Les pertes, très importantes (250 à 300,000 fr.) seront supportées par les Compagnies d'assurances : *La Générale*, l'*Abeille* et le *Nord*. Malheureusement le coffre-fort, qui contenait quelques milliers de francs et les livres de comptabilité, a été précipité du premier étage dans le sous-sol et s'est ouvert en tombant : il y aura de ce fait un dommage qu'il n'est pas possible de réparer.

Un accident a failli se produire : M. Chamberlain, commissaire de police, qui a l'habitude de se porter sur les points périlleux avec le courage qu'on lui connait, était monté, accompagné de trois autres personnes, que nous regrettons de ne pas connaitre, sur une plate forme pour surveiller les progrès du feu quand un bloc de maçonnerie vient s'abîmer à ses pieds en trouant la plate forme : heureusement personne ne fut touché. C'est aussi M. Chamberlain qui a sauvé le cheval de M. Creischer, dont l'écurie se trouvait derrière la teinturie embrassée.

— De l'ancienne filature de lin de M. Jules Leurent qui avait été transformée, depuis quelque temps par la société V. Valentin, en une fabrique de drap, il ne reste que les murailles et un amoncellement de machines tordues et de poutres calcinées : sauf un bâtiment à usage de magasin et la maison d'habitation, tout a été détruit par le feu. C'est un véritable désastre qui coûtera aux assureurs de 8 à 900.000 frs. Les Compagnies, au nombre de sept, sont *Le Soleil, L'Abeille, L'Union, Général du Nord, La Préservatrice, La Clémentine, Union et Phénix Espagnols* et *L'Equitable*. L'établissement occupait environ 250 ouvriers et on y travaillait jour et nuit à certaines époques de l'année.

Le cheval, la voiture et tous les livres de la *comptabilité ont pu être sauvés.*

Ainsi que nous l'avons dit, le peignage de M. Lamon a été épargné grâce à la pompe métallique, qui, abondamment alimentée par le réservoir de l'établissement, a rendu de nouveau de grands services. Une choque de petites maisons adossées à l'établissement Valentin n'a pas davantage été atteinte : les habitants en ont été quittes pour une frayeur très légitime et un déménagement assez précipité.

On attribue l'incendie à un de ces cas de combustion spontanée qui se produisent fréquemment dans les matières grasses (renaissances) qui s'emploient à la fabrication de certains draps. Toutefois vers une heure du matin, le veilleur de nuit avait passé, sans rien remarquer d'anormal, dans la salle où le feu a pris.

On n'a heureusement aucun accident à déplorer. On avait eu soin, afin d'écarter tout danger d'explosion, de lâcher la vapeur contenue dans les générateurs.

A six heures du matin, les pompiers emportaient tout leur matériel ne laissant que quelques hommes pour arroser, au moyen des eaux de la Lys, les décombres fumants. Les pompiers de Roubaix prirent avant de s'en retourner, un déjeûner substentiel qui leur fut offert à l'estaminet du *Cheval blanc*. On doit leur savoir gré de l'empressement qu'ils ont mis à répondre à l'appel qui leur fut fait. Ils ont abandonné les réjouissances de leur fête patronale pour venir seconder leurs camarades de Tourcoing, c'est de bonne confraternité.

Nous avons constaté la présence sur les lieux des sinistres de M. Charles Jonglez, député, de MM. Lehoucq et Sasselange, adjoints. M. le commissaire central avait assuré le service d'ordre nécessité par la foule de spectateurs attirés, rue Winoc-Choqueel et place Thiers, par les appels du tocsin et la lueur qui pouvait faire croire à un embrasement de la moitié de la ville.

Nécrologie. — M. Vasseur, commissaire de police du 2e arrondissement, est mort hier dans l'après-midi, des suites d'une hémoptysie.

M. Vasseur était souffrant depuis quelque temps déjà mais rien ne pouvait faire craindre un dénouement fatal à si breve échéance, quand samedi il fut pris de crachements de sang qui le forcèrent à se mettre au lit ; il était occupé à instruire une affaire quand l'accident s'est produit et il a tenu à terminer son rapport avant de prendre tous les soins que réclamait son état.

M. Vasseur n'est âgé que de 46 ans. Bien qu'il ne remplit que depuis le mois d'août dernier les fonctions de commissaire de police du second arrondissement, il s'était fait déjà remarquer, dans quelques affaires importantes, par son activité et son intelligence. Aussi il emporte l'estime de ses chefs et de tous ceux qui l'ont connu.

Mont-à-Leux. — Dans la nuit de vendredi à samedi des malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans l'église en brisant un carreau de vitre. Mais le bruit attira les voisins dont l'approche mit en fuite les individus malintentionnés.

LILLE

L'œuvre des invalides du travail. — Hier, une messe a été dite à midi, en l'église St-Maurice pour l'œuvre des invalides du travail. Une foule énorme encombrait l'église. M. l'archiprêtre Lasne a prononcé une chaleureuse allocution. La musique de M. Agache, à Pérenchies, a prêté son concours à cette solennité. Une quête très fructueuse a été faite par des dames de la haute bourgeoisie lilloise.

Les territoriaux. — Dimanche matin a eu lieu sur l'Esplanade une revue des soldats du 1er régiment territorial.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 8 mai 1886.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Je prends la liberté de m'adresser à votre impartialité, et vous prie de bien vouloir insérer dans votre prochain numéro la présente lettre.

Dans votre n° du 8 mars dernier vous avez inséré l'article suivant :

Enfin ? ? ? — On croit connaitre l'auteur du vol par effraction commis dimanche dernier, au préjudice d'un brave tisserand, de la rue de Ma Campagne. Ce serait un logeur de la maison nommé Adolphe D... et sur lequel planent les plus grave soupçons. D... a été provisoirement mis en liberté, mais un procès-verbal contenant des charges accablantes contre lui à été transmis au parquet de Lille. il est probable qu'on ne tardera pas à l'arrêter.

J'ai été mis en liberté le lendemain 9 mars, étant reconnu innocent ; et j'ai assigné les époux Ghyselink, rue de Ma Campagne, où le soi-disant vol était commis.

Le juge de paix ayant admis ma juste plainte, à condamné le diffamateur à cinquante francs de dommages-intérêts et à tous dépens, par son jugement du 14 avril.

Je compte sur votre loyauté et vous remerciant à l'avance, vous prie, M. le directeur, d'agréer mes salutations tontes respectueuses.

Adolphe DELANNOY.
Ouvrier tisserand, rue de Ma Campagne, 27

NORD

Armentières. — Le *quatrième assassin* de l'infortuné M. Debyser vient d'être arrêté; c'est un nommé J.-B. Seys, âgé de 19 ans que la police recherchait depuis quelques jours. On espère bientôt obtenir l'extradition de Valanker, le cinquième et principal auteur du lâche attentat dans lequel M. Debyser a trouvé la mort.

Denain. — Une fâcheuse erreur judiciaire est signalée par le *Courrier du Nord*. Un marchand bimbelottier, Jules Dorémus, et une femme qui l'accompagnait, ont été arrêtés ces jours derniers, sous la prévention de banqueroute et escroqueries.

Or, il paraît que les agents judiciaires ont été égarés en cette circonstance par de faux indices, et qu'ils avaient pris ces malheureux pour d'autres.

L'homme et la femme arrêtés, après avoir été conduits à Charleville, d'où le mandat d'amener avait été lancé, ont établi leur innocence et ont été remis en liberté.

PAS-DE-CALAIS

M. Lockroy à Calais. — M. Lockroy, ministre du commerce, venant de Londres, a passé hier à Calais, en compagnie de sa femme et des deux petits-enfants de Victor Hugo, Georges et Jeanne.

Demain matin, la princesse impériale d'Allemagne est attendue par un paquebot spécial ; elle se rend à Hombourg, où le prince Fritz est en convalescence.

BELGIQUE

Tournai. — *Nécrologie.* — Hier est décédé au Collège Notre Dame, un des plus anciens habitants de cette *maison*, le *R. P. Amand Libersart* né à Lille, 18 juin 1805.

Il était le doyen d'âge de tous les Pères de la compagnie de Jésus en Belgique. Le vénéré défunt était bien connu dans le diocèse de Tournai et dans plusieurs autres par sa piété, son zèle ardent et infatigable jusque dans l'âge le plus avancé, et par sa charité persévérante envers les pauvres les plus abandonnés.

Le danger de faire des croquis. — Les journaux belges recontent l'aventure suivante:

Il y a quelques jours, plusieurs artistes et amateurs de Tournai étaient allés faire une petite excursion à à Bon Secours; le déjeûner fut suivi de la promenade traditionnelle dans le bois de l'Ermitage; de là à Condé, forteresse redoutable construite sur l'Escaut, il n'y a qu'un pas : ce pas, nos jeunes téméraires n'hésitèrent pas à le franchir.

Ils venaient d'arriver en vue des remparts de cette place forte quand l'un d'eux, avisant un charmant coin de paysage au fond duquel se détachait un pacifique, mais pittoresque moulin, eut l'idée de croquer la chose, et s'installa le crayon à la main, pour commencer son ébauche, pendant que ses compagnons continuaient leur chemin.

Soudain, un officier, suivi d'un caporal, lequel était lui-même suivi de quatre hommes, surgit devant le dessinateur et lui intima l'ordre de le suivre à Condé...

Quelques instants après les portes grinçantes du cachot d'un corps de garde se refermaient sur notre jeune artiste, soupçonné, en dépit de ses protestations les plus vives, de s'être installé sur les terrains militaires pour dessiner les ouvrages de la défense de la place.

Au bout de deux *heures*, les amis de notre concitoyen, ne le voyant pas revenir, s'inquiétèrent, prirent des renseignements et le bruit courait en ville qu'on venait d'arrêter un espion prussien, ils ne tardèrent pas à soupçonner la vérité et firent sans tarder les démarches nécessaires pour obtenir la délivrance du captif.

La chose n'alla pas toute seule et ce fut pas sans peine que l'on parvint a prouver que le prétendu *espion prussien* avait vu le jour dans la ville aux *Chonq-Clotiers* et n'était nullement un émissaire à la solde du grand état-major allemand. Enfin l'autorité militaire voulut bien se laisser convaincre, et le prisonnier fut remis en liberté.

Double condamnation à mort. — Les débats de l'affaire dite du *Crime de Braecquegnies* viennent de se terminer devant la Cour d'assises du Hainaut, siégeant à Mons.

La Cour a condamné à mort deux dangereux repris de justice, les sieurs Jean Riga, ouvrier brasseur à la Louvière, et Adolphe Rousseau, charbonnier à Bernissart, convaincus d'avoir assassiné, pour le voler, un vieux fermier presque octogenaire, M. Auguste Delterre, de Stépy-Bracquequegnies, qui les avait, une nuit, logés dans ses granges.

Les deux accusés qui arrivaient devant la cour avec un lourd bagage d'antécédents judiciaires ont eu à l'audience une attitude déplorable : l'interrogatoire a été très bref. Les deux assassins se sont mutuellement accusés de la mort du vieillard.

Huit questions ont été posés au jury qui y a répondu affirmativement et à l'unanimité.

L'arrêt rendu par la cour annonce que la double exécution aura lieu sur l'une des places publiques de Mons.

Mouscron. — Samedi matin, ont eu lieu au milieu d'une foule considérable les obsèques de de M. Louis Debert, sergent-major au corps des sapeurs-pompiers. Tirant, lundi dernier, à la cible chinoise, M. L. Debert avait reçu dans la poche un marron enflammé qui avait communiqué le feu à ses vêtements : le malheureux fut cruellement brûlé et il a *succombé, il y a quelques* jours, aux brûlures qu'il avait reçues.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 9 mai 1886. — Versements : Roubaix : 219 déposants, 49 nouveaux, 43,205 »». Succursale Lannoy : 0 déposant, 0 nouveau, 0.000 »». Succursale Croix : 10 déposants, 3 nouveaux, 620 »». Total des versements 43,825 »».

Remboursements : Roubaix : 108 remboursements effectués, 46,004 49. Succursale Lannoy : 0 remboursement effectué, 000 00. Succursale Croix : 0 remboursement effectué, »»,»». Total des remboursements : 46.004 49.

Les opérations du mois de mai sont suivies : A Roubaix, par MM. Victor Defrenne et Edouard Watine, directeurs. A Lannoy, par M. A. Toulemonde. A Croix, par MM. Et. Jourdeuil et Alp. Delesalle. — *Le Caissier*, FREMONT.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING. — Séance du 9 mai. Somme versée à Tourcoing, par 197 déposants, dont 16 nouveaux, 24,476 fr. »». Somme versée à Halluin, par 10 déposants, dont 2 nouveaux, 3.720 »». Somme versée à Linselles, par 1 déposant, dont 0 nouveau, 100. Somme versée à Roncq, par 10 déposants, dont 1 nouveau, 2,425. Somme versée à Bondues, par 2 déposants, dont 0 nouveaux, 224. Somme versée à Bousbecque, par 2 déposants, dont 0 nouveau, 505. Total des recettes de la semaine : 31,450 fr. »».

Remboursements : à Tourcoing, à 65 déposants, francs 23.585,43. A Halluin, à 9 déposants, 10,936 »». A Linselles, à 0 déposant, »»,»» »». A Roncq, à 4 déposants, 3,415 20. A Bondues, à 3 déposants, 259,51. A Bousbecques, à 0 déposants, »» »». Total des remboursements de la semaine fr. 38,346.14

Administrateurs du mois de mai 1886 : A Tourcoing, MM. E. Leprince et J. Lehoucq. A Halluin, M. Ed. Wattel-Roy. A Linselles, M. J. Dupont. A Roncq, M. Ch. Couvreur. A Bondues, M. Delclortrie. A Bousbecque, M. L. Vandebeulque. *Le caissier*, A. PAILLARD.

FEUILLETON DU 11 MAI 1886. — N° 24

FLOREAL

VII

— Si tu veux, nous irons ensemble.

— Comme tu voudras, mais ce n'est pas gai, sais-tu, de voir mourir le monde.

— Ce n'est pas pour me distraire que je t'accompagnerai ; mais tu avais l'air tout préoccupé ce soir, et la nuit je ne veux pas te laisser sortir seul.

— Et Kelb ! est-ce qu'il n'est pas là ? Pas de danger, va, Nini ; que veux-tu qu'il m'arrive ?

— On ne sait pas ; avec ceux de l'étang, là-bas, on ne peut pas dormir tranquille !

— Viens, si tu veux, mais ce n'est pas raisonnable.

— Ma mère restera avec le petit, ils se coucheront.

— Et bien ! alors, en route ; il se fait tard.

Le ciel était obscurci par de gros nuages, un orage se préparait ; on était les premiers jours de juin, et, depuis la fin de mai, des ouragans presque quotidiens avaient éclaté sur Montceau.

— Prends un parapluie, dit Voltin, il fera certainement mauvais temps.

Ils se mirent en route, suivis de Kelb qui, entretemps, se mettait à la poursuite des chats du quartier.

Dans Montceau, qu'ils traversèrent, les habitants se tenaient aux portes cherchant vainement le frais ; ils traversèrent le canal et montèrent aux Allouettes.

Le temps était horriblement lourd, la fenêtre de chez Vignaud était ouverte, et des mineurs causant bas se tenaient en face, au milieu de la rue, observant le digne curé qui parlait à la mourante.

Voltin entra suivi de sa femme. Vignaud eut un geste d'impatience et murmura dans ses dents:

— Qu'est-ce qu'ils viennent faire, ceux-là, encore ? Est-ce que j'avais besoin d'eux ?

Voltin avait surpris le geste; il s'approcha du mineur et lui dit quelques bonnes paroles, ajoutant que lorsqu'il était venu prendre des nouvelles, la Vignaude lui avait demandé de revenir.

— Qu'a dit le médecin ? ajouta-t-il.

— Le médecin n'y était pas ; il est absent et l'autre est malade ; c'est le docteur du régiment qui est venu... Il n'a rien dit, parbleu : que veux-tu qu'il dise ? Je sais bien que c'est la fin !.

Eugénie s'était approchée de la mourante et lui avait pris la main.

— Je suis bien contente... lui dit la pauvre femme... Vignaud a bien voulu... Nous sommes mariés maintenant... Ah ! nous l'étions bien à la mairie... mais pas à l'église... C'est fait... il ne m'a pas refusé... je suis bien tranquille...

— Ne parlez pas tant, reprit le bon curé, vous vous fatiguez et vous n'avez déjà pas trop de force... Je vais m'en aller, il est tard... Demain matin à six heures, je vous apporterai le bon Dieu.

— Oui... merci... c'est cela... Mais donnez encore votre bénédiction... si je venais à y passer...

Le curé se recueillit et lui donna l'absolution. Il serra ensuite la main aux hommes et se retira.

La Vignaude se laissa retomber sur sa paillasse et ferma les yeux.

— Avez-vous besoin de nous ? demanda Voltin au mineur.

— Non, la vieille et moi nous suffirons bien pour passer la nuit, et puis les Frampon sont là !

— Alors, nous allons vous quitter... bonsoir... à demain... Si vous avez besoin de nous, ne vous gênez pas...

— Bonsoir...

Ils sortirent sur la pointe des pieds ; une fois dans la rue, ils trouvèrent la femme de Frampon qui leur demanda des détails : quelques gouttes de pluie tombaient, la foudre grondait au ciel.

— Entrez donc chez nous, dit-elle ! vous laisserez passer l'orage ; il n'est pas tard, il n'est que dix heures.

Voltin ne voulait pas, mais Eugénie l'entraina. Ils prirent une chaise qu'on leur offrait et restèrent dans la première pièce devant la porte et la fenêtre ouvertes.

Ils étaient dans l'obscurité et les éclairs qui déchiraient la nue venaient par intervalles inégaux les éblouir.

La femme de Frampon demanda à Eugénie comment elle se trouvait à Bel-Air, si elle avait beaucoup de pratique pour son repassage.

Nini lui répondit qu'elle était très satisfaite. Frampon et Voltin causaient ensemble, ils faisaient de la politique, et Frampon s'étonnait que les socialistes n'eussent pas fait parler d'eux depuis près d'un mois,

— N'y a pas à dire, répétait sans cesse Frampon, c'est l'armée qui nous sauve ; sans le bataillon, nous aurions peut-être déjà tous sauté.

— C'est possible, répondait Voltin, mais je crois fort que le jour où il leur passera par l'esprit de nous dynamiter, le bataillon n'y verra que du bleu.

— Ils ont le diable au corps ; car enfin, où veulent-ils en venir ?

— Est-ce qu'ils le savent seulement !

— Ils détruisent, pour le plaisir de détruire.

— C'est bien certain, mais c'est pas nos galopins de Montceau qui auraient imaginé cela tout seuls; ils sont poussés. On les voit tous les jours flâner du matin au soir, les pièces de cent sous ne poussent cependant pas sur les bords de l'étang! Il faut bien que quelqu'un les leur verse dans la poche !

Je connais ça depuis longtemps, c'est l'Internationale qui tâche de recruter du monde ici,

— Si cependant ce qu'ils promettent pouvait arriver, ce serait tout de même diablement agréable

— Tu donnes là-dedans, toi aussi, mon pauvre Frampon ? Tu te figures qu'un jour viendra où tout le monde sera patron ! Mais la situation de patron suppose des ouvriers ; or, s'il n'y a plus d'ouvriers, il n'y aura pas davantage de patrons !

— Ça, c'est vrai !

— Moi, tout surveillant que je suis, je sais bien distinguer les réclamations justes de celles qui ne le sont pas, et je trouve qu'il n'y aurait qu'une manière de s'entendre ; intéresser l'ouvrier à l'exploitation, lui donner, outre le prix de son travail, une petite part dans les bénéfices ; je t'ai déjà dit comment cela se nomme, te le rappelles-tu ?... La coopération ! Avec ça, plus de grèves, plus de révoltes, plus de dynamite ! mais supprimer comme ils veulent le faire tous les chefs du premier coup, c'est de la folie.

Crois-tu que j'ai l'esprit de M. Midleston et son savoir ?

Crois-tu qu'il pourrait charger une berline comme je sais le faire ?

Non ! eh bien c'est son métier d'être ingénieur, et c'est le mien d'être mineur ; nous travaillons tous deux, pas de la même façon, mais pour arriver au même but, la prospérité de l'entreprise ; c'est pour cela que je voudrais que l'ingénieur aussi bien que le mineur eussent une part dans les bénéfices réalisés grâce à leurs travaux.

— Ça c'est légitime : je ne comprends pas très bien, mais il me semble que sur ce pied on pourrait s'entendre.

— Evidemment ; seulement comment veux-tu causer avec des gaillards dont les poches sont garnies de cartouches, et qui se croient obligés de faire sauter toutes les maisons, sous prétexte d'égaliser les situations !

— Il n'y a qu'une façon de leur répondre, c'est de leur flanquer des coups de fusils, quand ils passent trop près de votre porte.

— C'est aller trop loin, et il ne faudrait pas que la peur pût nous pousser à commettre des lâchetés; il faut de la douceur ; on prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre... Crois-tu que je n'aurais pas pu faire pincer, dix fois pour une ce pauvre diable de Vignaud ?

— Vignaud ? Pourquoi.

— Eh ! pourquoi ? Parce qu'il fait partie de la bande, parbleu, ainsi que Chassin, ainsi que Nourri, et tant d'autres... Mais ça n'a pas de pain à se mettre sous la dent, la femme se meurt, ils sont bien assez malheureux comme ça sans aller encore leur mettre la police aux trousses.

— Es-tu sûr de ce que tu dis ?

— Si j'en étais sûr, j'aurais fait mon devoir, et Vignaud, sans doute, ne serait pas là ; mais je n'ai que des soupçons, et ce n'est pas sur un soupçon qu'on brise la vie d'un ouvrier.

— Il est bien trop bête pour se fourrer là-dedans ; il boit sec, braille beaucoup, mais je ne crois pas qu'il fasse de la poitique..

A ce moment, on vit sur la porte de Vignaud une grande ombre qui le dessinait.

— Le voilà ! dit Frampon.

En effet, Vignaud fit un pas dans son jardin, et s'écria :

— T'es là, Frampon ?

— Oui ! répondit le mineur sans se déranger.

— C'est fini, elle est morte.

Voltin, Eugénie et les Frampon se levèrent, et rejoignirent Vignaud.

Ils entrèrent dans la pauvre maison ; la vieille mère de la Vignaude dormait sur une chaise ; on avait mis la petite dans son berceau, mais ses yeux ne s'étaient pas fermés, et ils fixaient obstinément le visage maigre et blanc de sa mère morte !

— Il y a longtemps ? demanda Frampon.

— Je m'étais approché, voyant qu'elle ne bougeait pas, je viens de la trouver presque froide !

La vieille s'éveilla, surprise de voir tout ce monde ; elle se leva et marcha droit au lit.

(A suivre)

ROGER DES FOURNIELS